

# Défense des droits de l'Homme

**Durant son mandat, Michel Billout s'est attaché à défendre les droits de l'Homme dans de nombreux pays. La Palestine et la Turquie ont nécessité une action constante.**

## Palestine : au nom de la liberté



Depuis le 29 mars 2017, Michel Billout possède officiellement la double nationalité franco-Palestiniennne. Une distinction qui vient mettre en lumière des années d'interventions, de déplacements et d'actes législatifs parlementaires au service de la paix au Proche-Orient. En voici quelques exemples :

### Défense des droits du peuple palestinien

Le sénateur est intervenu contre les bombardements des populations civiles, s'est mobilisé pour **faire appliquer le droit international pour les prisonniers palestiniens**, contre la violence dans les **territoires occupés**, contre la **criminalisation** de l'action pacifique de résistance des palestiniens, sur la situation des **enfants palestiniens** prisonniers. Il s'est rendu en Palestine à plusieurs reprises avec des délégations d'élus.



## Turquie : le difficile combat pour le droit des Kurdes

Michel Billout est intervenu à de multiples reprises auprès de l'ambassadeur de Turquie en France mais aussi de notre ministre des affaires étrangères afin de dénoncer les arrestations d'élus, de journalistes, de fonctionnaires (dès 2012 puis en 2013, 2014 et 2016). En novembre 2012, Avec l'Association Nationale des Elus Communistes et Républicains, **Michel Billout s'est rendu en délégation en Turquie dans les communes du Kurdistan turc** (Diyarbakir, Batman et Siirth) pour comprendre et témoigner de la situation faite aux Kurdes en Turquie. A l'issue de ce déplacement, après avoir rencontré des familles de prisonniers kurdes, des représentants associatifs, des juristes, des élus, **Michel Billout s'est adressé à la presse turque lors d'une conférence de presse à l'Assemblée nationale d'Ankara.**



### Examen de l'Accord entre l'Union européenne et la Turquie relatif aux réfugiés

Lorsque l'accord entre l'Union européenne et la Turquie relatif aux réfugiés est conclu en mars 2016, **une mission d'information sénatoriale** sur la position de la France à l'égard de cet accord et sur les conditions de sa mise en œuvre **est mise en place à la demande du groupe communiste et Michel Billout en est nommé rapporteur**. La mission a eu pour objectif de vérifier la nécessité de cet accord, les contreparties accordées à l'État turc et les conditions de sa mise en œuvre. **Plusieurs mois de travail, d'auditions, de déplacements sur le terrain avant de livrer un rapport de 323 pages le 14 octobre 2016.** Michel Billout porte un regard très nuancé sur cet accord qu'il qualifiera de « *réponse fragile, ambiguë et partielle à la question migratoire* ». Le rapport formule des recommandations pour la mise en œuvre de l'accord et insiste sur la nécessité de ne pas recourir à ce type d'arrangement.



Il en appelle également à la mise en œuvre d'une véritable politique migratoire européenne, fondée sur des partenariats ambitieux avec les pays d'origine et de transit.

### Pour la reconnaissance d'un Etat Palestinien

C'est sans doute un des droits les plus fondamentaux des peuples : celui de disposer d'un état et de décider de son destin.

Dès 2011, **Michel Billout est intervenu au sein de l'assemblée parlementaire de L'OSCE** pour la reconnaissance d'un Etat Palestinien. Cette organisation l'a reconnu en juillet 2011. Le sénateur est ensuite intervenu auprès du Président de la République pour que la France soutienne **une reconnaissance au sein de de l'ONU** en octobre de la même année. Ce qui a été fait en 2012.

EN 2014, Michel Billout soutien une proposition de résolution commune aux groupes CRC, socialiste et écologiste, invitant le gouvernement français à reconnaître un Etat palestinien. Elle est adoptée par le Sénat le 11 décembre 2014. En février 2017, Michel Billout cosigne un courrier au président de la République avec 152 autres parlementaires pour demander que la France reconnaisse l'Etat Palestinien.

[Cliquez ici pour accéder aux interventions sur la défense des droits de l'homme...](#)

